Projets de rénovation énergétique et d'installations ENR : les financements à disposition des collectivités

Groupe d'échanges

02/12/2020

Alec
AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
MÉTROPOLE BORDELAISE ET GIRONDE

BORDEAUX MÉTROPOLE

Gironde LE DEPARTEMENT gironde.fr

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Caisse des Dépôts

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Interventions

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
Emmanuel HARDOUIN – Adjoint au chef du service habitat, logement, construction durable

ADEME
Eric AUFAURE – Coordinateur du pôle transition énergétique

Banque des Territoires
Christian KOKOCINSKI - Responsable financement projets énergie

Région Nouvelle-Aquitaine
Véronique BOZZO - Responsable Service Transition Energétique des Territoires

PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités

Modalités de mobilisation du plan de relance

Mercredi 2 décembre 2020

1. Une orientation significative du plan de relance vers la transition énergétique

→ Rénovation énergétique des logements :

Extension du dispositif MaPrimeRénov' vers l'ensemble des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs ainsi que vers les copropriétés (2 Mds d'€ supplémentaires sur 2021 et 2022)

→ Rénovation énergétique des bâtiments publics

L'État consacrera 4 Md€ à la rénovation thermique des bâtiments publics dont 1,3 Md€ à destination des collectivités

1. Une orientation significative du plan de relance vers la transition énergétique

→ Pour les bâtiments publics des collectivités, 1,3 Md€ répartis :

- **300 M€ fléchés** vers les régions via une contractualisation CPER
- **650 M€ fléchés** sur la rénovation thermique des bâtiments publics des communes et établissements publics de coopération intercommunale, de métropole, des DOM et des COM ;
- **300 M€ fléchés** sur la rénovation thermique des bâtiments des conseils départementaux.
- **50 M€ fléchés** sur la rénovation thermique des équipements sportifs structurants (piscines, salles spécialisées et gymnases) des communes et établissements publics de coopération intercommunale, des métropoles, des DOM et des COM.

→ **Répartition des enveloppes régionales début 2021**

2. Les travaux pouvant faire l'objet d'un financement

Ils peuvent porter à la fois sur des actions :
- dites « à gain rapide » présentant un fort retour sur investissement (pilotage et régulation des systèmes de chauffage, modernisation des systèmes d'éclairage, …),
- des travaux d'isolation du bâti ou de remplacement d'équipement ainsi que sur
- des opérations immobilières de réhabilitations lourdes combinant plusieurs de ces travaux et pouvant inclure d'autres volets tels que la mise au norme de sécurité et d'accessibilité, le désamiantage, le ravalement ou l'étanchéité du bâti.

Priorité vers les projets les plus performants, avec une cible recommandée d'au moins 30% de réduction de consommation d'énergie qui peut être adaptée en fonction de chaque projet, notamment des caractéristiques techniques, architecturales et patrimoniale du bâtiment et de son environnement et de l'ampleur du programme de rénovation

3. Échéancier de travaux

Vous veillerez à ce que ces crédits financent des projets dont les modalités de pilotage et d'organisation garantissent une mise en oeuvre effective dans les deux ans. **Un engagement des crédits doit être réalisé au plus tard au 31 décembre 2021.**

Le calendrier de mise en œuvre devra assurer une date de livraison prévisionnelle **avant le 31 décembre 2022**, à l'exception de quelques projets exceptionnels par l'ampleur ou la complexité des travaux à mener (rénovation globale par exemple) pour lesquels une partie des CP pourront être versés début 2023.

4. Critères de sélection des projets

- La capacité du porteur du projet à mettre en œuvre rapidement le projet

- Des critères relatifs aux gains énergétiques du projet
  - Le gain énergétique du projet
  - Le gain environnemental et qualitatif du projet

- L'impact économique du projet (effet levier de la subvention et impact sur la collectivité)

4. La composition des dossiers

- Une présentation de l'impact attendu à terme du projet sur le budget de fonctionnement de la collectivité territoriale

- Les éléments permettant d'assurer la capacité du porteur de projet à mettre en œuvre rapidement le projet

- Surface de bâtiment concerné

- Effet de levier généré par la subvention et autres financements sollicités (plan de financement)

- Réduction des émissions de gaz à effets de serre (KgeqCO2) générés par le projet

- Une présentation de l'objectif de réduction des consommations énergétiques (en volume et en %), des moyens de comptage, de suivi et de pilotage des consommations mises en œuvre, le cas échéant

5. L'articulation du dispositif de financement

- Un enjeu : l'accompagnement des collectivités

Rôle d'accompagnement des services techniques (DDT, CEREMA, ANRU, Direction régionale de l'ADEME, ANCT, CAUE)

Programme ACTEE porté par la FNCCR et les syndicats d'énergie, qui a justement vocation à offrir des outils et un accompagnement intégré aux collectivités pour leurs différentes étapes :

1 – Définition de la stratégie énergétique
2 – Identification des chantiers prioritaires
3 – Réalisation du montage juridique et financier
4 – Évaluation des gains d'efficacité énergétique

https://www.programme-cee-actee.fr/

6. Une rénovation énergétique rendue inéluctable par le décret tertiaire

Bâtiment d'une surface **supérieure ou égale à 1 000 m² à usage tertiaire**. Pour mémoire :

- Tertiaire principalement marchand (commerce, transports, activités financières, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, hébergement-restauration, immobilier, information-communication,…) ;
- Tertiaire principalement non-marchand (administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale,…)

1) **Réduire progressivement** la consommation énergétique du bâtiment de :

40% en 2030 | **50%** en 2040 | **60%** en 2050

Valeur relative

- *par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à **2010***
- *mesurée en **énergie finale**, tout usage confondu (consommation disponible sur la facture)*

OU

Valeur absolue

2) Atteindre par décennie une **consommation d'énergie seuil**, définie en fonction de la catégorie du bâtiment.

Valeur absolue fixée pour chaque décennie en fonction de la catégorie du bâtiment et **des meilleures techniques disponibles** *(projet d'arrêté en consultation publique jusqu'au 28/10/2020).*

--*-*-*-*-*-*

7. Les contacts

Le dispositif relevant de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), les dossiers devront être déposés auprès :

- Du bureau des dotations et finances locales pour l'arrondissement de Bordeaux

- Des sous-préfectures pour les autres arrondissements

Economies d’énergie : Efficacité énergétique des bâtiments

Chiffres clés :

4 %

c’est la part moyenne de l’énergie dans le budget d’une municipalité.
(ADEME)

31 %

de la consommation des bâtiments communaux provient des écoles.
(ADEME)

Pistes d’actions :

- ☑ Instaurer un suivi des consommations sur le patrimoine du territoire, incitation à une gestion plus rigoureuse. Cette seule initiative peut conduire à une baisse de 10 % des dépenses, sans investissement dans la performance énergétique des bâtiments.
- ☑ Engager une stratégie de rénovation de son bâti, avec un plan d’action axé en priorité sur l’efficacité énergétique
- ☑ Introduire un critère de performance énergétique dans le cahier des charges des marchés publics dans une logique d’’exemplarité
- ☑ Convertir l’éclairage public à la sobriété avec une réduction pendant les heures creuses, équipement de LED et le respect de la réglementation sur l’extinction des vitrines des boutiques et des publicités lumineuses

L’accompagnement de l’ADEME
Efficacité énergétique de vos bâtiments

Donner les moyens à l’ALEC pour vous accompagner :

- Agir sur les performances énergétiques de votre patrimoine public: connaitre les performances, définir un programme d’actions : le CEP,
- Vous guider dans le montage de vos projets (interface avec les BETs),

L’accompagnement de l’ADEME
Efficacité énergétique de vos bâtiments

Garantie de performance énergétique, Commissionnement :

- L’ADEME peut vous soutenir pour des missions d’Assistance à maitrise d’ouvrage,

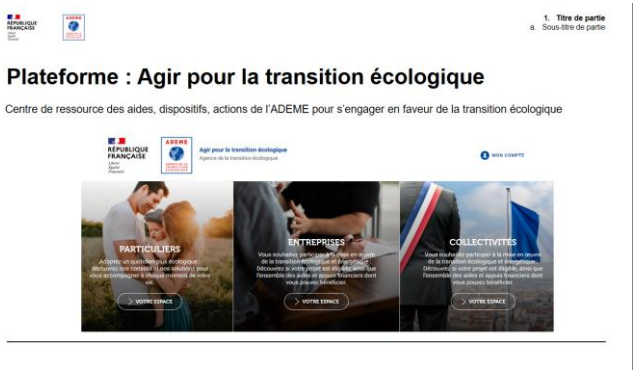

Investissements : Les Certificats d’Economie d’énergie.

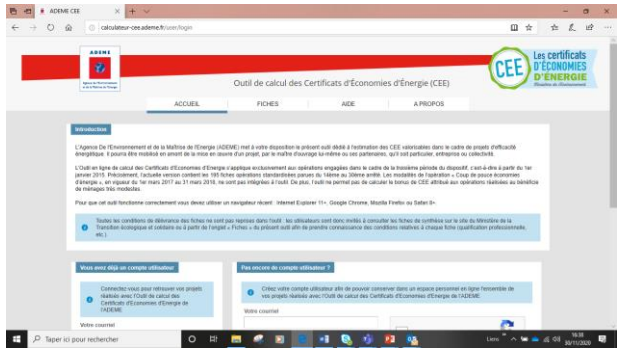

Production d’énergie : Produire une énergie propre

Chiffres clés :

+39 %

progression en 10 ans, des emplois sur le marché des énergies renouvelables, soit 97000 personnes
(ADEME)

54 %

de Français prêts à soutenir l’essor des énergies renouvelables dans leur région en investissant une partie de leur épargne.
(ADEME)

Pistes d’actions :

- ☑ Equiper le patrimoine communal d’installations alimentées par des énergies renouvelables pour la fourniture d’eau chaude, de chauffage ou d’électricité. On valorise également les friches industriels, abribus, toitures….
- ☑ Remettre à plat les contrats de fourniture d’énergie du territoire. Des clauses sont introduites dans les marchés afin de privilégier les offres vertes.
- ☑ Créer un cadre favorable à l’émergence de projets au sein des documents de planification et d’urbanisme
- ☑ Accompagner les collectifs citoyens d’investissement dans les EnR pour favoriser le financement et l’acceptabilité des projets

L’accompagnement de l’ADEME
Energies renouvelables thermiques

Donner les moyens à l’ALEC pour vous accompagner :

- Repérage des gisements d’énergie renouvelables,
- Réalisation d’études d’opportunité,

L’accompagnement de l’ADEME
Un outil financier : le Contrat d’Objectif territorial

Opérations les plus importantes : faisabilité, investissements

RDV sur la plateforme : Agir pour la transition écologique

Centre de ressource des aides, dispositifs, actions de l'ADEME pour s'engager en faveur de la transition écologique

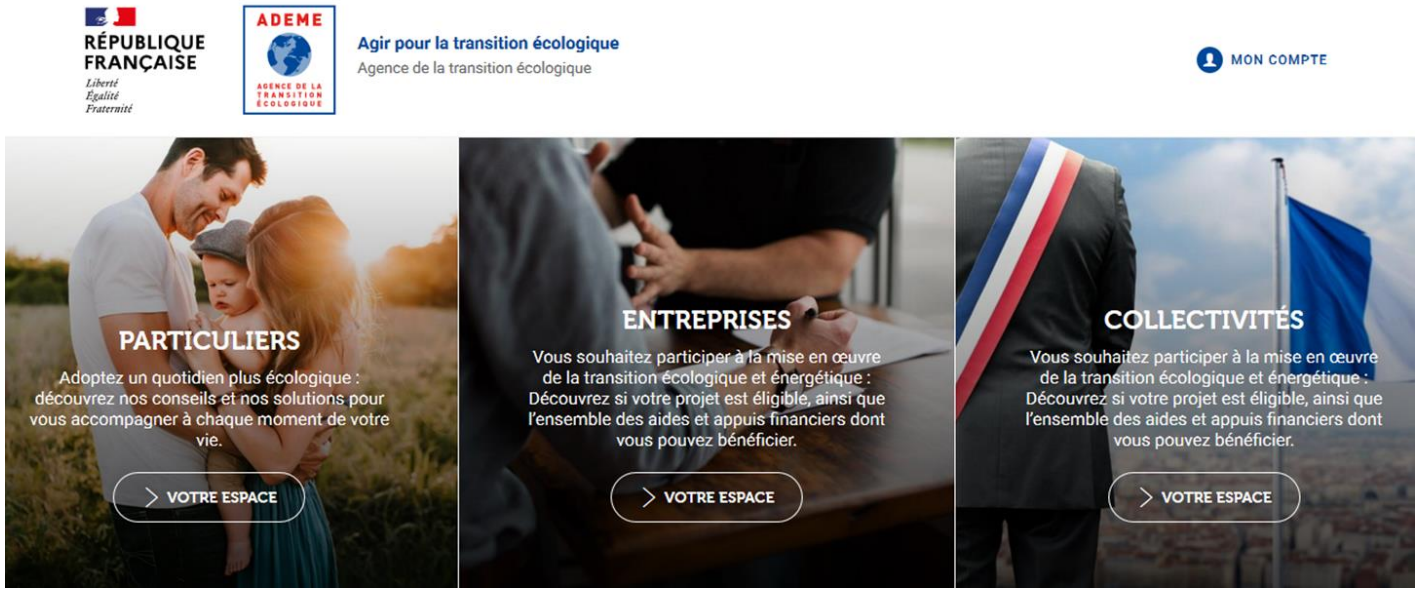

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

Rénovation énergétique des bâtiments publics

Passer à l'acte de la transition énergétique du patrimoine

Contexte

Plan de Relance

02

Un engagement renouvelé pour la TEE des territoires, en faveur des entreprises et des collectivités locales

4 axes

1	**La rénovation énergétique des bâtiments**	• Bâti scolaire, universités et bâtiments publics, logements sociaux
2	**Une mobilité verte et résiliente**	• Véhicules verts, bornes de recharge, transformation des voiries post Covid
3	**Des énergies renouvelables**	• Hydrogène vert, autoconsommation
4	**L'innovation au service d'infrastructures durables**	• Eau, déchets, sites naturels de compensation

Offre de la Banque des Territoires

- Une adaptation de l'offre de prêt pour faire face aux enjeux de transformation des territoires
- Des investissements en fonds propres dans les sociétés de projet et offreurs de solutions innovantes
- L'accompagnement comme facteur clé de succès de la transition, avec une offre élargie

Interne

Rénovation énergétique des bâtiments

Pour rendre votre parc immobilier moins énergivore et garantir le confort aux usagers, nous nous engageons dans vos projets de rénovation thermique pour les bâtiments publics et les logements sociaux.

NOTRE OFFRE

BÂTIMENTS PUBLICS - ÉCOLES ET HÔPITAUX

Prêt GPI Ambre

De nouvelles conditions de prêt
Financement intégral : durée de 20 à 40 ans

Financement innovant

L'accompagnement et la mesure des économies réalisées.

LOGEMENTS SOCIAUX

Ecoprêt

Adaptation des critères de l'Eco Prêt pour encourager les rénovations très ambitieuses

Prêt PHBB - Réallocation

Prêt de haut de bilan bonifié : augmentation de 5 000 € à 10 000 € par logement

- Consulter toute la gamme de prêts existante mobilisable

À vos côtés à chaque étape

Nous vous accompagnons dans l'élaboration de vos stratégies de transition énergétique de votre patrimoine public en finançant vos études d'ingénierie, et en exploitant les data disponibles.

Interne

Déploiement de la mobilité verte et résiliente

Pour accompagner la transformation durable de vos infrastructures de transport et faciliter l'usage de véhicules propres sur vos territoires, nous vous proposons une palette de solutions de financement.

NOTRE OFFRE

Déployer des bornes de recharge électriques et d'avitaillement hydrogène

Financement innovant dans les infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) dans les territoires, des stations d'avitaillement hydrogène et GNV

Financer vos travaux pour la résilience des infrastructures

Investissement en fonds propres et financement innovant dans les lignes de desserte fine du territoire (ferroviaire régional)

Financement de l'aménagement des infrastructures de transport aux nouveaux usages de mobilité

Financement de la résilience des ouvrages d'art

Soutenir vos projets de mobilité verte et la rénovation de vos infrastructures

Mobi Prêt
Financement intégral jusqu'à 5 M€

Investissement en fonds propres
dans les solutions de mobilité innovantes

À vos côtés à chaque étape

Pour accompagner votre démarche, nous mettons à votre disposition des crédits d'ingénierie en appui :

- à l'élaboration des stratégies de mobilité durables et innovantes des collectivités
- au montage de projets en matière de mobilité
- au déploiement de projets ou services innovants en matière de mobilité

Interne

Développement des énergies renouvelables

Nous sommes à vos côtés pour accélérer le déploiement de nouvelles infrastructures énergétiques et faciliter la décarbonisation de l'industrie sur votre territoire.

NOTRE OFFRE

Investir dans vos projets d'énergies vertes

Fonds propres et quasi fonds propres dans des structures de portage

- Énergies renouvelables
- Réseaux de chaleur
- Centrales biomasse
- Hydrogène vert

Prêt Relance Verte pour des projets de production de stockage et de distribution d'EnR

Financement intégral - Durée de 25 à 50 ans

A vos côtés à chaque étape

Pour accompagner votre démarche, nous mettons à votre disposition des crédits d'ingénierie et un appui au déploiement et à la mise en œuvre de stratégies de développement.

Interne

L'innovation au service de la modernisation des infrastructures

Parce que préserver l'environnement et s'adapter aux changements climatiques sont pour nous une priorité, nous soutenons vos projets de rénovation et d'adaptation de vos infrastructures nécessaires à la transition.

NOTRE OFFRE

Moderniser vos réseaux d'eaux

Ingénierie : appui au développement de stratégies territoriales sur l'eau et à l'élaboration d'une politique de gestion patrimoniale des réseaux d'eau

Aqua Prêt : financement des réseaux d'eaux, assainissement et GEMAPI - financement intégral jusqu'à 5 M€

Fonds propres : investissement dans les projets relatifs à la qualité d'eau (eau potable, épuration, eau de process industriel)

Accélérer la résilience de vos infrastructures

Prêt Relance Verte pour financer la valorisation des déchets

Financement intégral - Durée de 25 à 50 ans

Fonds propres : investissement dans les installations de valorisation des déchets

Favoriser la protection de la biodiversité

Ingénierie

Appui au développement de stratégies et projets de développement de la biodiversité

Prêt Relance Verte

Financement intégral des sites naturels de compensation
Durée de 25 à 50 ans

Interne

FOCUS Efficacité Energétique des Bâtiments

Interne

Décret Tertiaire : obligation de rénovation énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1000 m²

Périmètre du décret 2019-771 du 23 juillet 2019 :

- **Tous les Bâtiments tertiaires** existants **>1000m²**
- Bailleurs / locataires
- **Tous les usages** du bâtiments, exprimés en **Energie Finale**

L'article L. 111-10-3 prévoit que l'obligation peut être respectée à l'issue de chaque décennie par l'atteinte :

1° – soit d'un objectif relatif de consommation d'énergie finale réduit respectivement de **40 %, 50 %** et **60 %** par rapport à une **consommation énergétique de référence** qui ne peut être antérieure à **2010** ;

2° – soit d'un niveau de consommation d'énergie fixé en valeur absolue, en fonction de la consommation énergétique des bâtiments nouveaux de leur catégorie.

-40% à 2030

-50% à 2040

-60% à 2050

Saisie des informations bâtimentaires et des consommations énergétiques à faire d'ici le **30 septembre 2021** sur la plateforme nationale OPERAT

Interne

Détail de l’offre de la BDT

La BDT accompagne les collectivités aux différents étapes du parcours de rénovation énergétique

Ingénierie

- Cofinancement d’études d’ingénierie
- Dans certains cas: prise en charge d’appui méthodologique

Financement

- Avances remboursables Intracting: jusqu’à 13 ans. Dispositif spécifique en cas de CPE
- Prêt GPI AmbRE: de 15 à 40 ans :

Mesure et pilotage

- Plateforme nationale
- Outil de suivi et pilotage des consommations

Plan de relance de la BDT: https://www.banquedesterritoires.fr/la-renovation-energetique-des-batiments

Interne

Les 3 principaux flux financiers du dispositif Intracting

Mono-bénéficiaire

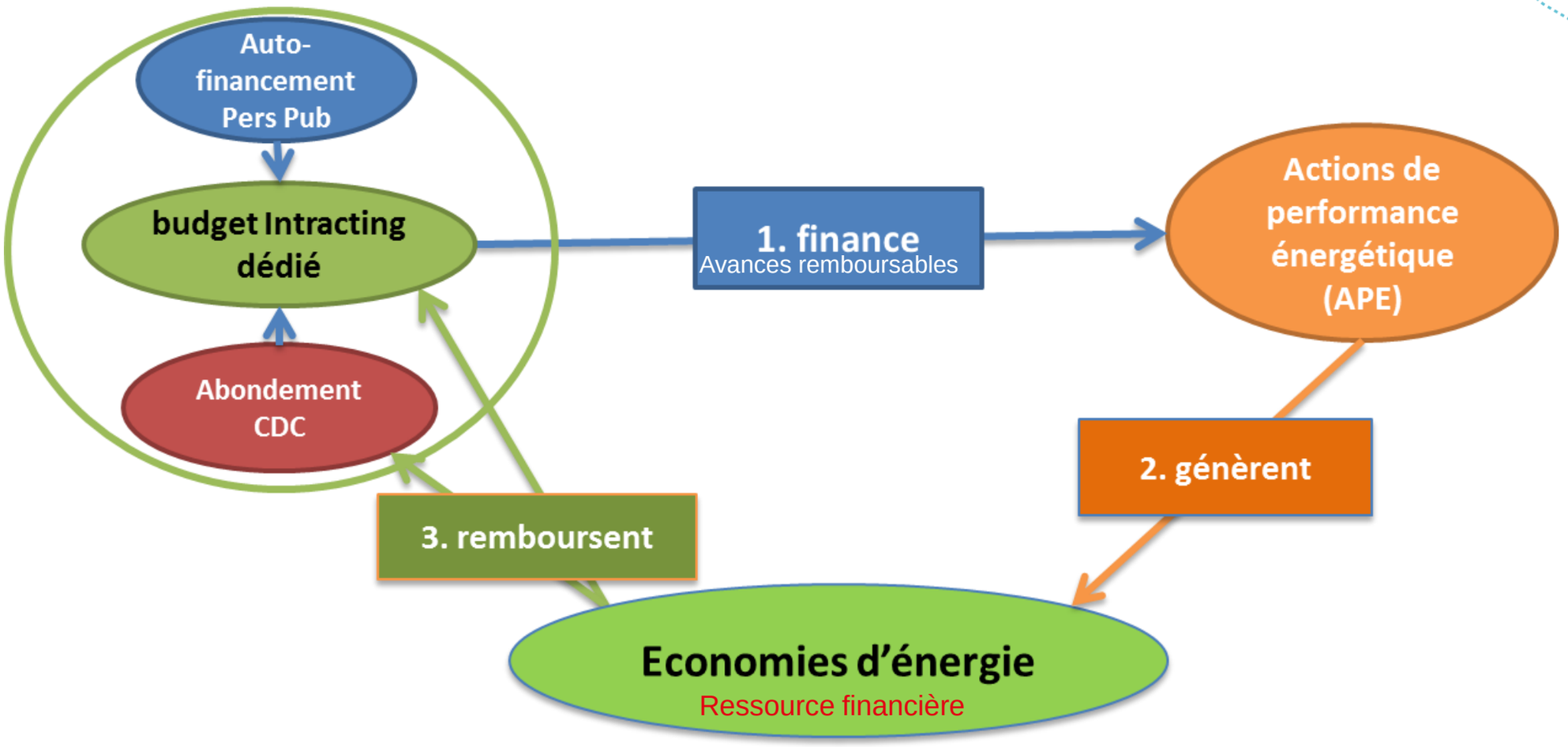

Interne

Intracting classique

Des conditions avantageuses pour le financement d'un partenariat interne vertueux

Un **cofinancement des études** préalables externes (en particulier définition des APE) = **50%** du montant (maximum **50K€**)

Un financement des **travaux** jusqu'à **100% du besoin de financement** en avances remboursables à un **taux fixe de 0,25%,** dans la limite d'un **financement BDT de 5M€**

Une durée de convention jusqu'à **13 ans maximum** (remboursement du financement),

La mise à disposition **d'un accès à une plateforme de suivi des consommations énergétiques** nécessaire au suivi des économies (données transmises par la personne publique)

L'abondement est effectué selon un **planning opérationnel** et **budgétaire**

- La **BDT** libère les sommes en maximum **2 étapes,**
- La **collectivité** engage son budget **annuellement sans effort supplémentaire,**
- L'échéancier de **remboursement** est **calé sur les économies.**

In fine : les économies générées permettent de rembourser l'investissement et de maitriser votre facture énergétique

Interne

Illustration de bouquets de travaux possibles

Les travaux générateurs de moindres consommations portent essentiellement sur des équipements et des systèmes

Chauffage Ventilation Climatisation

- Installation de circulateurs et pompes performante
- Changement de chaudière
- Pose de têtes thermostatiques sur les radiateurs
- Modulation de débits sur les CTA
- récupération d'énergie

Electricité

- Renouvellement de sources lumineuses obsolètes,
- Changement d'ampoules, pose de LED
- Détection de présence, minuteries, horloge de coupures

Pilotage et régulation

- Régulation des équipements de chaleur
- Pose d'horloge sur les systèmes d'extractions
- GTB-GTC Equilibrage de réseaux

Eau

- Vannes de sectorisation sur réseau AEP
- Dispositifs hydro-économes simples

Eclairage public

- Passage LED,
- Détection régulation,
- Capteur IOT (vidéo, stationnement, détection, qualité de l'air, WIFI,…)

Interne

Intracting Sécurisé

Le financement à taux zéro d'un partenariat externe efficace

Un co-financement des études d'**ingénierie** (AMO CPE, …) = **50%** du montant (maximum **50K€**)

Un financement des **travaux** (réalisés dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (CPE) type marché global de performance énergétique (MGPE)) jusqu'à **100% du besoin de financement** en avances remboursables à un **taux zéro*,** dans la limite d'un **financement BDT de 5M€.** En contrepartie la collectivité **partage des CEE valorisés**. * financement rémunéré sur une part des CEE générés par l'opération.

La durée de la convention : **13 ans maximum**

Une assistance technique à la valorisation des CEE

La mise à disposition **d'un accès à une plateforme de suivi des consommations énergétiques** nécessaire au suivi des économies (données transmises par la personne publique)

Un CPE type MGPE (marché global de performance énergétique) est un marché global confié par le maitre d'ouvrage qui comprend la conception, la réalisation et l'exploitation d'un ouvrage avec des engagements de réduction des consommations énergétiques.

Interne

Mutualisation technique et financière (SDE)

Schéma idéal

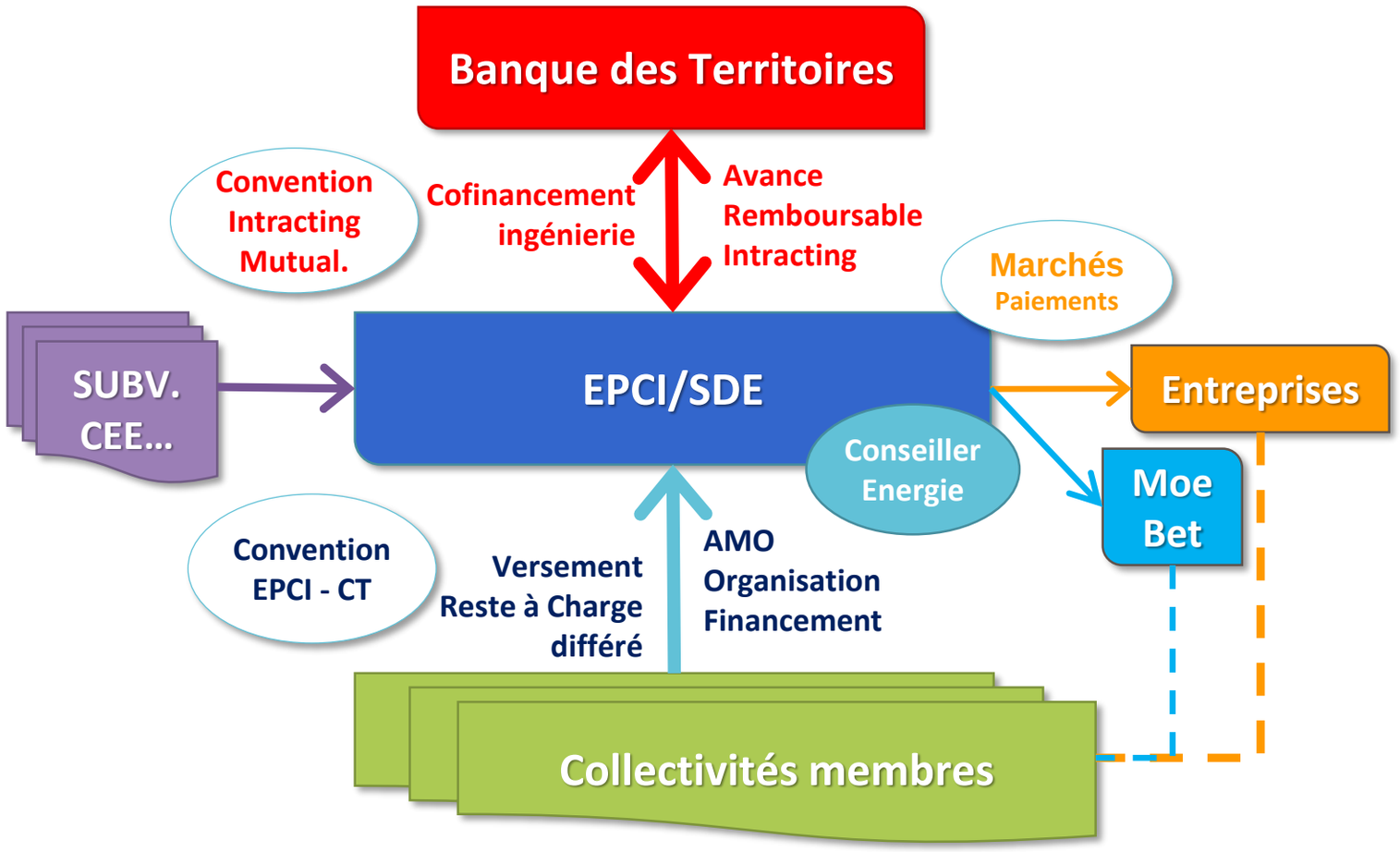

L'EPCI :

- Conventionne avec la CDC,
- Conventionne avec ses membres,
- Organise les travaux pour le compte de ses membres,
- Supervise le budget d'action,
- Supervise les économies des communes dédiées au remboursement de l'avance,

Le conseiller en énergie:

- Pilote les actions,
- Evalue et suit les économies,

Les communes membres :

- Remboursent leur quote-part de l'avance,
- Améliorent leur autofinancement grâce aux économies.

Interne

Une évolution réglementaire dans la loi Energie-Climat

Pour favoriser la mutualisation et la massification des actions de rénovation énergétique

Un amendement du gouvernement à la loi Energie Climat a été adopté pour conforter le champs d'action des EPCI pour la rénovation énergétique du patrimoine de leurs membres.

Article 3 bis D

L'article L. 2224-34 du code général des collectivités territoriales est complété par un alinéa ainsi rédigé: « *Les personnes publiques mentionnées au présent article peuvent prendre en charge, pour le compte de leurs membres, tout ou partie des travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique des bâtiments dont ces membres sont propriétaires. Elles peuvent assurer le financement de ces travaux. Ces travaux font l'objet de conventions conclues avec les membres bénéficiaires.* »

La loi a été définitivement promulguée le 8 novembre 2019.

https://www.banquedesterritoires.fr/le-senat-adopte-definitivement-le-projet-de-loi-energie-et-climat

Interne

L’offre prêteur de la CDC

Prêt GPI AmbRE

05

Le prêt GPI Ambition Rénovation Energétique

Réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics

Dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI), la Caisse des Dépôts met en place le prêt GPI AmbRE (Ambition pour la Rénovation Energétique). Une enveloppe sur fonds d'épargne de 2 Md€ est mobilisée jusqu'au 31 décembre 2022, afin de financer des dépenses d'investissement concernant la rénovation énergétique des bâtiments publics ainsi que les établissements publics de santé, les ESPIC et les établissements publics universitaires.

EN TANT QUE MAITRE D'OUVRAGE ou **EN TANT QUE CO-FINANCEUR À TRAVERS L'APPORT DE SUBVENTIONS**

Emprunteurs éligibles

- Collectivités territoriales et leurs groupements
- les établissements publics agissant dans le domaine universitaire, (EPCS, EPSCP…),
- Sociétés publiques locales
- Etablissements publics de santé et ESPIC sous réserve de validation par l'ARS
- SEM, SEMOP REGIES (DSP, PPP…)
- les chambres consulaires (chambre de commerce, chambre d'agriculture, chambre des métiers) ; les fondations reconnues d'utilité publique, les associations reconnues d'utilité publique

Opérations éligibles

RENOVATION

TRANSFORMATION

CONDITIONALITES:
DPE ou étude énergétique

SUR QUELS BÂTIMENTS ?

Bâtiments publics
Hôpitaux
Universités

- Taux du Livret A + 0,6% et taux fixe BEI sur barème mensuel
- Durée d'amortissement de 20 à 40 ans (15, 20 ou 25 ans en taux fixe BEI).
- Quotité : 100% financement du besoin d'emprunt

Interne

Merci

banquedesterritoires.fr

@BanqueDesTerr

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

DISPOSITIFS REGIONAUX DE SOUTIEN A LA TRANSITION ENERGETIQUE

à destination notamment des collectivités (et des bailleurs sociaux)

DIRECTION DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT

02/12/2020

LES OBJECTIFS RÉGIONAUX

Trajectoires 2015 – 2050 établies à partir des objectifs du SRADDET

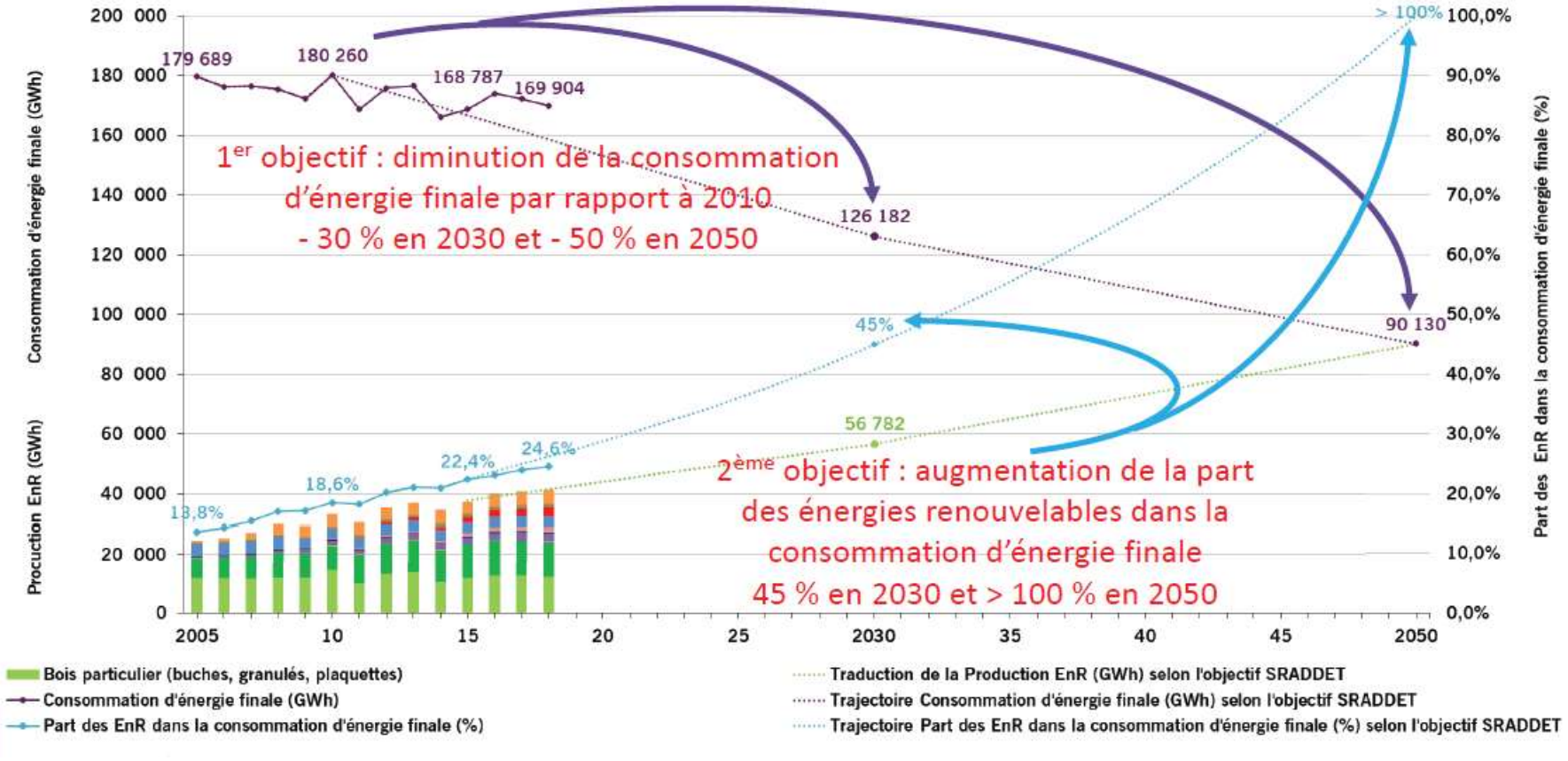

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

LA FEUILLE DE ROUTE NEO TERRA

NEO TERRA
Transition écologique et énergétique

Les ambitions

1. Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique
2. Accélérer et accompagner la Transition Agroécologique
3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine
4. Développer les mobilités « propres » pour tous
5. Développer et systématiser un urbanisme durable, résilient, économe en ressources et qui s'adapte aux risques naturels et aux changements climatiques
6. Construire un nouveau mix énergétique
7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030
8. Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité
9. Préserver et protéger la ressource en eau
10. Préserver les terres agricoles, forestières et naturelles
11. La Région Nouvelle-Aquitaine, une administration exemplaire dans la transition

https://www.neo-terra.fr/

Efficacité énergétique

Rénovation énergétique de l'habitat privé

- ⇨ **DEPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RENOVATION ENERGETIQUE, SERVICE PUBLIC DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES MENAGES**

- ⇨ **APPEL A PROJETS « OPERATIONS GROUPEES POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE »**
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/operations-groupees-de-renovation-energetique-dhabitat-individuel-prive

Et aussi, à destination des particuliers et/ou des syndicats de copropriétés :

- ⇨ *Aides à l'accompagnement pour la rénovation énergétique globale performante de l'habitat privé (particuliers / en cours de refonte)*
- ⇨ *Caisse d'avance pour la rénovation thermique et la transition énergétique (en partenariat notamment avec les PROCIVIS)*
- ⇨ *Appel à projets pour la rénovation énergétique des copropriétés (en cours d'évolution)*

Efficacité énergétique

Zoom : Réorganisation du service public de conseil et d'accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements

Actuellement : 33 Espaces Info Energie, 21 Plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE) Expérimentales, 13 PRIS ANAH…

Un service public qui a perdu en lisibilité, d'accès complexe pour les ménages, qui ne répond pas totalement aux attentes d'accompagnement

- **Objectif : le réorganiser en UN RESEAU UNIQUE DE PLATEFORMES QUI PROPOSENT …UN GUICHET UNIQUE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT (pour tous les ménages), …PORTÉES PREFERENTIELLEMENTPAR DES EPCI (prenant appui sur leurs politiques locales énergie/habitat)**

Sous la signature commune nationale

Efficacité énergétique

Zoom : Déploiement des Plateformes de la rénovation énergétique FAIRE EN Nouvelle-Aquitaine

FINANCEMENT : La Région mobilise le Programme Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique proposé par l'ETAT-ADEME (CEE) et se positionne en principal cofinanceur.

La convention régionale SARE/REGION sur 3 ans : SARE 13,6 M€ / REGION 10,1 M€

- ⇨ **UN PREMIER AMI EN 2020 AVEC LE POSITIONNEMENT DE 5 PLATEFORMES EN GIRONDE ET DES PLATEFORMES EN DEVENIR SUR LE RESTE DU TERRITOIRE DEPARTEMENTAL**

- ⇨ **OBJECTIF 2022 : ENSEMBLE DU DEPARTEMENT COUVERT DE PLATEFORMES (*échelle environ 100 000 hab*)**

- ⇨ **MISSIONS : premières informations, conseils personnalisés, accompagnements pré-travaux, sensibilisation/animation des ménages et des professionnels…**

Efficacité énergétique

Zoom : Plateformes de la rénovation, une opportunité pour les EPCI

- ⇨ d'être pleinement reconnues dans leurs compétences « Energie » et « Habitat »
- ⇨ de renforcer leur politique de soutien à la rénovation énergétique du logement ou d'investir ce domaine d'action, d'obtenir des moyens pour mettre en œuvre les objectifs « Rénovation énergétique » de leurs projets de territoires PCAET, TEPOS, PLH…,
- ⇨ d'offrir à leurs citoyens un service en proximité en mobilisant les différents acteurs et partenaires locaux de l'énergie et de l'habitat
- ⇨ de lutter contre la précarité énergétique qui touche notamment les ménages les plus modestes
- ⇨ de développer le marché de la rénovation énergétique pour les entreprises locales de leurs territoires et de les accompagner dans l'évolution de leur offre. Dans le contexte de crise économique actuelle, l'implication des collectivités dans la politique de rénovation énergétique du logement constitue plus que jamais un levier de redynamisation économique des territoires.

Efficacité énergétique

Rénovation énergétique du logement social

⇨ **APPEL A PROJETS « RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX »**
Logements sociaux conventionnés existants, transformation d'usage, bâtiment communaux à usage mixte (logement social – tertiaire) / Hors agglomération de plus de 150 000 habitants **(évolution au 1er trimestre 2021)**
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/renovation-energetique-des-logements-sociaux-communaux

⇨ **APPEL A PROJETS « RENOVATION ENERGETIQUE DE PETITS COLLECTIFS DE LOGEMENTS SOCIAUX »**
Petits collectifs de 2 à 20 logements sociaux/ Hors agglomération de plus de 150 000 habitants **(évolution au 1er trimestre 2021)**
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/renovation-energetique-des-petits-collectifs-sociaux

A Venir :
Programme Opérationnel FEDER-FSE 2021/2027

Efficacité énergétique

A Venir :
Programme Opérationnel FEDER-FSE 2021/2027

Rénovation énergétique des bâtiments publics

⇨ **APPEL A PROJETS BATIMENTS DU FUTUR (Fin au 31/12/2020 – Probable évolution en 2021)**
Construction et rénovation innovantes des bâtiments tertiaires publics ou privés, anticipant les règlementations existantes
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/appel-projets-batiments-du-futur

⇨ ***APPEL A PROJETS RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS***
(en cours de lancement / limité aux 22 EPCI les plus vulnérables au titre de la politique régionale d'aménagement du territoire / bâtiments les plus énergivores avec un taux d'occupation élevé, utilisant des énergies fossiles fioul ou propane)

Et aussi : Compétitivité énergétique des entreprises

- ⇨ ***PARTENARIAT INDIVIDUEL POUR LES SITES CONSOMMANT PLUS DE 100 GWh/an***
- ⇨ ***PARTENARIAT COLLECTIF PAR FILIÈRE INDUSTRIELLE, CIBLÉ SUR LES SITES CONSOMMANT ENTRE 10 ET 100 GWH/AN***
- ⇨ ***APPEL A PROJETS COMPETITIVE ENERGETIQUE DES ENTREPRISES (pour les autres entreprises)*** *https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/competitivite-energetique*
- ⇨ ***APPEL A PROJET DECARBONATION***

Energies renouvelables

Electricité renouvelable

⇨ **APPEL A PROJETS « PHOTOVOLTAIQUE EN AUTOCONSOMMATION RACCORDE AU RESEAU » :** projets de production basés sur l'autoconsommation, la numérisation des flux et le stockage d'énergie **(fin au 31/12/20 – Evolution en 2021)**
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/photovoltaique-en-autoconsommation-individuelle-et-collectivite-raccorde-au-reseau

⇨ **APPEL A PROJETS « AGRI-SOLAIRE » :** expérimenter des systèmes agri-solaires innovants et construire des référentiels
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/agri-solaire-projets-pilotes-et-industriels

⇨ **APPEL A PROJETS « BORNES DE RECHARGE FORTE PUISSANCE POUR VEHICULES ELECTRIQUES » (fin au 31/12/20 – Evolution en 2021)**
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/appel-projets-borne-de-recharge-de-forte-puissance-pour-vehicule-electrique

Et aussi : Contrat d'achat photovoltaïque de gré à gré
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/contrats-dachat-delectricite-photovoltaique-en-gre-gre-green

Et aussi : Mobilité Hydrogène (AAP, expérimentations…)

A Venir :
Programme Opérationnel FEDER-FSE 2021/2027

Energies renouvelables / Stratégie BioGNV

Méthanisation (production)

⇨ **DISPOSITIF METHAN'ACTION (animation, études, accompagnement)**
https://methanaction.com/

⇨ **SOUTIEN AUX ETUDES ET AUX INVESTISSEMENTS**
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/soutien-la-methanisation

Distribution / usages mobilité

⇨ **APPEL A PROJETS « MOBILITE BIOGNV » :** projets de stations bioGNV et acquisition de véhicules s'engage contractuellement avec ces stations de distribution
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/mobilite-biognv

Et aussi : AMI Production innovante de gaz verts et de biocarburants
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/production-innovante-de-gaz-verts-de-biocarburants-avances-partir-de-ressources-renouvelables

A Venir :
Programme Opérationnel FEDER-FSE 2021/2027

Energies renouvelables

Bois énergie, réseaux de chaleur, solaire thermique, géothermie

- ⇨ APPEL A PROJETS CHALEUR RENOUVELABLE (fin au 31/12/2020) ➔ **Réflexion en partenariat avec l'ADEME pour généraliser les COT chaleur renouvelable proposés par l'ADEME**

- ⇨ **RESEAU D'ANIMATEURS « CHALEUR RENOUVELABLE » présents dans différentes structures relais dont l'ALEC**

TERRA ENERGIES : Fonds d'Investissement EnR

Au capital des sociétés-projet portant un actif de production EnR (ttes filières)
8,2 M€ générant environ 150 M€ de projets EnR
Projets de **2 à 25 M€** sur le territoire **Nouvelle-Aquitaine**
https://www.terra-energies.fr/

terra energies

Transition énergétique des territoires et participation citoyenne

Transition énergétique des territoires

⇨ **NOUVEL APPEL A PROJET « TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE » en 2021 ? (en partenariat avec l'ADEME)**

⇨ **RESEAU « TERRITOIRES ENERGIE CLIMAT » (animation partenariale par la Région, l'ADEME et la DREAL des territoires engagés dans la transition énergétique : TEPOS, PCAET…)**

Appropriation citoyenne de la transition énergétique

⇨ **APPEL A PROJET « PROJETS PARTICIPATIFS ET CITOYENS POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE » (en partenariat avec l'ADEME)**
https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/projets-participatifs-et-citoyens-pour-la-transition

⇨ **RESEAU CIRENA (émergence, animation, accompagnement des projets participatifs et citoyens)** https://cirena.fr/

⇨ **ACTIONS EXPERIMENTALES AUTOUR DE L'APPROPRIATION CITOYENNE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

ACCLIMA TERRA

COMITÉ SCIENTIFIQUE RÉGIONAL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Structurée en Association depuis 2018,
- Présidée par le climatologue Hervé Le Treut,
- Créée pour porter les actions du comité scientifique régional pluridisciplinaire et indépendant, AcclimaTerra : **ACCROÎTRE ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE POUR FAVORISER UNE LARGE PRISE DE CONSCIENCE ET LE PASSAGE À L'ACTION FACE AUX ENJEUX D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION**
- **Interventions auprès de différents publics dont les collectivités**

http://www.acclimaterra.fr/

DIRECTION ENERGIE ET CLIMAT

Marie-Jeanne TOUJOUSE
Assistante de Direction
05 57 57 80 59

Béatrice CHASSAING
DIRECTRICE
05 57 57 50 87

Mariam AHMED-BENCHAIB
Assistante administrative
05 57 57 81 67

Dahbia RIGAUD
Com sensibilisation
05 56 56 19 57

Rachel THOREAU
Assistante cheffe de service
05 49 55 82 56

Sandrine OUIAZEM
CM-Partenariats et enjeux transversaux
05 56 56 19 51

En recrutement
Gestionnaire budgétaire et administratif
05 49 xx xx xx

Julien JIMENEZ
Sous-Directeur
05 56 56 38 91

Véronique BOZZO
Cheffe du service
Transition énergétique des territoires
05 49 62 25 77

Bénédicte HAMON
CM-Logement
05 57 57 82 93

Martine ROUX
CM-Logement
05 55 45 54 25

Ewelina PIZNAL
CM Log soc. FEDER et Proj. Citoyens
05 57 57 72 27

1er SEPTEMBRE 2020
2 JOURS À LIMOGES
Isabelle NERBESSON
CM-Territoires
05 49 62 25 81

Arnaud MESLIN
CM-Territ, Fluents innovants
05 57 57 83 29

Laurence TARDY
G-Rénovation Logt individuel
05 49 55 81 83

Vanessa SUDROT-DEBEAUPTE
G- Logement
05 55 45 54 55

1er SEPTEMBRE 2020

Carine LASBRUGNAS
Cheffe du service
Solutions énergétiques innovantes
05 55 45 17 55

Charles VERRIER
CM-Bâtiment du futur
05 55 45 18 71

Pascal LATORRE
CM-Electricité renouvelable
05 57 57 84 04

CONNAN
bilité propre
6 38 34

Gilles BERTONCINI
CM-Energies reno innov
05 17 84 30 65

Karine SERMADIRAS
G-Bât futur, élect renouv
05 55 45 54 62

Bleuenn BERTIN
CM-FEDER / Bât entreprises
05 57 57 51 11

Julie MICHELS
Cheffe du service
Biogaz-Chaleur renouvelable
05 57 57 02 36

Emilie ALBERT
CM-Méthe/réc chal
05 87 21 20 52

En recrutement
CM- Chaleur renouvelable
05 55 xx xx xx

Florence DOSTES
CM-FEDER/Méthe/réc chal
05 56 56 38 62

Chantal LE PAGE
G-Energies renouvelables
05 49 38 47 57

Muriel PENOT
G-Coord méthe, réseaux chal
05 55 45 17 85

Suivi Entreprises

Marion PAPADOPOULO
CM-Entreprises
05 57 57 73 91

Alice MONIER
CM-Chal ren/ent/chlm verte
05 49 55 81 95

Sylvie CHAPPELET
CM-Entrep, élect renouv
05 55 45 00 23

Arlette BOUYSSOU
G-Entrep, mobilités, ENR
05 87 21 20 19

CM : Chargé de mission
G : Gestionnaire

Site de Limoges | Site de Poitiers | Site de Bordeaux

energie@nouvelle-aquitaine.fr